Mairie de Chilhac

COMPTE-RENDU du conseil municipal du 08 juillet 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 20h00
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire

* * * * *

Date de convocation : 30 juin 2021
Étaient présents : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Annie CAMPREDON, Benoît BRIAND, Aloïs BUMB, Laurette Deberle, Pauline GROSPEAUD,
Absents : Gautier LAJOINIE (pouvoir à Aloïs BUMB)
Secrétaire de séance : Annie CAMPREDON

Après le rappel de l'ordre du jour, M. le Maire informe le conseil municipal qu'il faut rajouter un point à l'ordre du jour :

- nouveaux tarifs pour des produits dérivés à vendre aux musée, camping et village de vacances.

Il demande s'il y a des questions diverses à rajouter :

- Benoît Briand souhaite faire un compte-rendu de la rencontre avec l'association des tisseurs de mots.

M. le maire commence par quelques précisions sur sa vision des comptes-rendus de conseils suite à la remarque de Laurette Deberle qui a trouvé que le compte-rendu publié suite au dernier conseil a été très "raccourci" par rapport à ce qu'elle avait écrit. Michel Beckert pense que le format des comptes-rendus doit être "normé" et avoir une certaine "homogénéité".

1 - Vente mobilier / matériel ancienne cuisine du village de vacances

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que plusieurs personnes sont intéressées par l'achat de matériel pour démarrer leur activité.

- Justine Dumesnil propose d'acheter un batteur, une échelle à plateaux et une plaque inox 40X60 pour la somme de 120 €. Une contre-proposition est faite à 250 €. Si elle accepte, la vente pourra se faire.

Délibération acceptée à la majorité (1 abstention : Pauline Grospeaud)

- Mélissa Makni propose 160 € pour une table inox 120cm + un évier un bac inox

Délibération acceptée à l'unanimité

- - Geoffroy Raoux propose 2 000 € pour un évier un bac inox + un bain marie + une friteuse double + un grill + un four étuve + un lave-mains + deux étagères inox + un lave-vaisselle

Délibération acceptée à l'unanimité

2 - Devis réfection du mur chemin des cactus

M. le maire demande aux conseillers s'ils acceptent qu'il engage une dépense de 4 500 € en signant le devis de Gareth Barrett pour la réfection du mur de soutènement du chemin des cactus.

Délibération acceptée à l'unanimité

3 - Devis réfection des murs (mur de la fontaine et mur de l'ancien cimetière

M. le maire explique aux conseillers que les dossiers de demandes de subventions pour les murs de la fontaine et de l'ancien cimetière ont été envoyés en novembre 2020 (devis 53 000 €)
Fin février, le département a répondu favorablement en acceptant de financer 20 000 € si le montant atteint 50 000 €. La commune financerait à hauteur de 12 000 €.
La demande de 23 000 € à la région est sans réponse car le dossier n'a pas été retrouvé.
La demande a été renvoyée, si elle n'est pas acceptée, un seul chantier sera réalisé pour l'instant.

4 - Tarifs complémentaires : camping, musée et village vacances

Présentation des tarifs des produits dérivés proposés par Véronique Brissaud

Délibération acceptée à l'unanimité

5 - Question diverse

Association des tisseurs de mots

Des représentants de l'association des tisseurs de mots sont venus rencontrer quelques élus au sujet du *festivalet* qu'ils aimeraient organiser à Chilhac en juin 2022. Ils viendront en amont pour préparer le weekend, rencontrer la population, nouer des relations afin de trouver des lieux y compris chez des particuliers pour l'organisation des ateliers d'écriture. Les gens qui s'inscriront pourraient se loger dans les gîtes communaux. Les organisateurs demandent la mise à disposition d'une salle pour la restauration et d'une pour les évènements en soirées auxquels les Chilhacois seront les bienvenus. Ils demandent également une aide de 500 € pour financer les intervenants.
L'ensemble des conseillers municipaux approuve l'organisation de cet évènement.

Fin de séance à 22h00